

Paroisse St Jean-Baptiste de Rivière Salée

Dimanche 06 avril 2025

5^{ème} dimanche de Carême — Année C

∞∞∞∞∞

1^{ère} lecture : « Voici que je fais une chose nouvelle, je vais désaltérer mon peuple » (Is 43, 16-21)

Psaume : Quelles merveilles le Seigneur fit pour nous : nous étions en grande fête ! (Ps 125, 3)

2^{ème} lecture : « À cause du Christ, j'ai tout perdu, en devenant semblable à lui dans sa mort » (Ph 3, 8-14)

Évangile : « Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à jeter une pierre » (Jn 8, 1-11)

∞∞∞∞∞

Dieu libérateur

Devant Dieu, nous sommes tous des pauvres pécheurs. Avant de faire la leçon aux autres, nous sommes invités à enlever la poutre qui est dans notre œil. Cette poutre c'est l'orgueil, c'est le mépris à l'égard de celui qui a fauté. En agissant ainsi, nous allons contre le Christ qui est venu chercher et sauver ceux qui étaient perdus. C'est par amour pour eux et pour le monde entier qu'il est mort sur une croix.

Comprenons bien, le péché est un mal que nous devons combattre de toutes nos forces. Mais le pécheur c'est quelqu'un qu'il faut guérir et sauver. Il a besoin qu'on l'aide à retrouver sa place dans la communauté chrétienne. La vie chrétienne est un combat de tous les jours contre les forces du mal. Mais pour ce combat, nous ne sommes pas seuls. Jésus est avec nous pour nous montrer le chemin. Marie est là aussi ; comme aux noces de Cana, elle nous redit : « Faites tout ce qu'il vous dira... » Puisez à la Source de Celui qui est l'Amour... Soyez les témoins et les messagers de sa miséricorde dans le monde d'aujourd'hui. Si nous voulons que ce carême soit vraiment libérateur, il n'y a qu'un seul commandement : aimer comme Jésus aime.

Abbé Jean Compazieu

ANNONCES PAROISSIALES

❖ **Prière de l'oraison :** Pour la PCE de parents et des fidèles qui ont choisi de faire oraison, voici le texte à méditer 2 fois cette semaine : **Luc 17, 11 – 19.**

❖ **Permanence du curé :** Cette semaine Père Gaby reçoit mardi sur rendez-vous et vendredi de 8h00 à 11h00 sans rendez-vous.

❖ **Dates de confessions de carême dans le district sud cette semaine :**

- **Mardi 08 avril :** François : 10h à 12h
15h à 20h
- **Jeudi 10 avril :** Vauclin : 15h à 20h

❖ **Mercredi 09 avril de 18h00 à 20h00 à Grand-Bourg :** vêpres, réflexion à partir du questionnaire proposé par le diocèse, démarche de prière.

❖ **Vendredi 11 avril, le chemin de croix sera médité à**

- **17h00** à Desmarinières animé par la Pastorale de la santé, le Secours Catholique, le CMR, Parcours Zachée et STS (Serviteur – Travail – Sainteté)
- **18h00** à Petit-Bourg animé par la catéchèse, le cheminement et les PCE de la catéchèse familiale.
- **18h 00** à Grand-Bourg animé par les PCE de quartier (Thoraille, Desmarinières, Matouba, Sans Pareil) et 5 essentiels (toutes les personnes formées).

Le chemin de croix médité est celui proposé par le diocèse dans le cadre de l'année jubilaire.

❖ **Le week-end prochain 2^{ème} week-end du mois :** les urnes seront mises à disposition de ceux qui souhaitent déposer leur enveloppe de don pour la **réhabilitation du sanctuaire de Fatima.**

❖ **Samedi 12 avril : 10h 00 au sanctuaire Notre Dame de Fatima à Desmarinières :** Cénacle du Mouvement Sacerdotal Marial avec adoration, chapelet, messe votive au Cœur Immaculé de Marie.

❖ **Horaire de la messe des Rameaux**

- **Grand-Bourg :** Samedi **18h00**
Dimanche **9h30**
- **Petit- Bourg :** Dimanche **7h00**
- **Desmarinières :** Dimanche **11h00**

∞∞∞∞∞

❖ L'Institut Gaston Jean-Michel propose une session d'**introduction au droit canonique** du **23 avril au 2 mai 2025** à la salle paroissiale de Bellevue, avec le Père Charlemagne DORE, Docteur en droit canonique.

Les objectifs :

1 - reconnaître que l'Église catholique romaine latine a un droit dont les lois sont promulguées par l'autorité compétente ecclésiastique,

2 - à travers des grandes lignes, exposer les sept livres de la législation latine codifiée en 1983

3 - à l'aide d'exercices pratiques, mieux comprendre l'organisation interne de l'Église catholique romaine latine, notamment au niveau de l'Église universelle, de l'Église locale ou de l'Église particulière diocésaine.

La participation est de 70 euros.

Les inscriptions se font par mail jusqu'au 16 avril 2025 dernier délai :

institutgastonjeanmichel@icea-edu.fr



« Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à jeter une pierre » (Jn 8, 1-11)

La Grâce de Dieu, de la Miséricorde à l'Espérance

L'appel à la conversion nous est lancé au cours de ce carême : que signifie se convertir ? Avec quels effets ? Quelles perspectives s'ouvrent alors à nous ?

La parabole du Fils Prodigue, racontée par Saint Luc dimanche dernier, illustre l'itinéraire de conversion et la joie de la réconciliation. Aujourd'hui, c'est Jésus lui-même qui est à l'œuvre dans l'épisode de la femme adultère relatée dans l'évangile selon Saint-Jean. L'apôtre place cet événement au temple de Jérusalem avec trois types d'acteurs :

- Une femme anonyme « *surprise en flagrant délit d'adultère* » et condamnée à la lapidation selon la Loi de Moïse. Elle est seule, condamnée à cette peine qui équivaut à la condamnation à mort. Mais où est son partenaire adultérin ?
- Des hommes, scribes et pharisiens qui veillent à l'exécution de la peine.
- Jésus, mis à l'épreuve, soumis à la question piège : « *et toi, que dis-tu ?* »

Réponse de Jésus : « *celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui lancer une pierre.* »

Après le long cheminement dissuasif de cette réponse et la lente démobilisation des accusateurs, le pardon de Jésus permet à la femme de trouver une nouvelle vie : « *Va, et désormais ne pêche plus* ».

Le pardon de Dieu prend ici tout son sens : c'est la Miséricorde Divine qui nous libère du passé et nous ouvre l'avenir. Comme cela se passe pour Paul, frappé par la grâce spectaculaire de Dieu : « *puisque j'ai moi-même été saisi par le Christ Jésus* ». Par sa conversion, révolution mentale et spirituelle, il passe du statut de juif activiste, persécuteur des chrétiens à celui d'apôtre du Christ.

La conversion est donc loin d'être une fin en soi, elle provoque un véritable changement de vie. Chez Paul, nous en saisissons la dynamique nourrie par la foi stimulée par l'espérance de la vie éternelle : « *oubliant ce qui est en arrière, et lancé vers l'avant, je cours vers le but en vue du prix auquel Dieu nous appelle là-haut dans le Christ Jésus* ».

A l'exemple de Paul, laissons-nous guider par l'espérance au cours de notre vie terrestre, puisque nous avons acquis la certitude que Dieu nous aime, bien que nous soyons pécheurs ; Il nous accorde sa grâce afin de mieux nous conduire sur cette terre et à prendre le chemin qui mène vers Lui dans la vie éternelle.

« Seigneur et Roi, donne-moi de voir mes fautes » de Saint Ephrem le Syrien de Nisibe (306-373)

« Seigneur et Maître de ma vie, ne m'abandonne pas à l'esprit de paresse, de découragement, de domination et de vaine parole ! Mais fais-moi la grâce, à moi Ton serviteur, de l'esprit de totale intégrité, d'humilité, de patience et de charité. Oui, Seigneur-Roi, accorde-moi de voir mes fautes et de ne pas juger mon frère, ô Toi Qui es béni dans les siècles des siècles. Amen. »

Ô Dieu, aie pitié de moi, pécheur !

Ô Dieu, purifie-moi, pécheur !

Ô Dieu, mon créateur, sauve-moi !

Mes péchés sont innombrables, pardonne-moi !



HORAIRES DU BUREAU PAROISSIAL

Permanence du prêtre :

Mardi sur rendez-vous

Vendredi de 8h00 à 11h00

Le Secrétariat paroissial est ouvert :

Mardi, mercredi et vendredi de

7h30 à 12h00 / 14h00 à 16h00

Samedi de 8h00 à 12h00

HORAIRES DES MESSES DE LA SEMAINE

Petit Bourg

Dimanche 7h00 / **Mardi** 6h30

Grand Bourg

Samedi 18h00 / **Dimanche** 9h30

Mercredi et vendredi 6h30

Desmarinières

Lundi et Samedi 7h00

Mardi, Mercredi, Jeudi et vendredi 18h00

Dimanche 11h00

MEDITATION DU CHAPELET A PETIT-BOURG

Tous les jeudis **17h00** salle paroissiale

MEDITATION DES LAODES :

Petit Bourg : Mardi 6h10

Grand Bourg : Mercredi et vendredi 6h10

MEDITATION DES VEPRES A GRAND-BOURG

Jeudi 17h00

ADORATION DU SAINT SACREMENT

Grand Bourg

Vendredi de 15h00 à 17h30

Petit-Bourg

Dernier samedi du mois de 12h00 à 17h00

Desmarinières

Mardi, Mercredi, Jeudi, vendredi 15h à 18h

Samedi 8h00 à 11h00

PRESBYTERE

19 rue Schœlcher – 97215 RIVIERE SALEE

Tél : 0596 68 00 23

Mail : paroisse.rivieresalee@eglisemartinique.fr

Site : www.paroisse-rivieresalee.fr